



**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation :

28/03/2025

Date d'affichage :

07/04/2025

DELIBERATION

Le trois avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Dominique HENRY, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS (à partir de la DCM n°2), Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

Membres excusés :

Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Participait également : Audrey CHOUFFE, Secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **250408 : Taxes foncières et d'habitation**

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal décide à l'unanimité la fixation des taux des taxes foncières et d'habitation 2025 comme suit, avec un maintien du niveau des taux par rapport à 2024 de la taxe sur le foncier bâti, de la taxe sur le foncier non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

A savoir :

Taxes	Taux de référence 2025 (valeur 2024)	Taux votés 2025	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit attendu 2025
Taxe foncier bâti	35,15 %	35,15 %	721 400	253 572
Taxe foncier non bâti	27,62 %	27,62 %	27 000	7 457
Taxe d'habitation	12,92 %	12,92 %	2 900	375
Effet du coefficient correcteur				-18 996
Total compte 73111				242 408

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture